



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
le 27 septembre 2009
www.proAI.ch

Communiqué de presse du 27 septembre 2009

Les bases d'une AI saine

Le 27 septembre 2009, le souverain s'est clairement exprimé en faveur du financement additionnel de l'AI – avec 54.5 pour cent de oui. La population suisse montre ainsi toute l'importance qu'elle donne à une assurance-invalidité sûre et solidement financée. Elle affirme aussi qu'il est essentiel de soutenir les personnes handicapées. L'association « pro AI » accueille ce résultat avec une grande satisfaction. Ses membres – 68 organisations suisses appartenant au domaine du handicap et à celui de la santé – vont continuer à se mobiliser en faveur de l'AI, une AI performante et financièrement solide. Ils poursuivent aussi la lutte pour les droits des personnes handicapées.

Pendant la campagne précédant la votation sur le financement additionnel de l'AI, personne n'a nié que la Suisse a besoin de l'AVS et de l'AI. La controverse portait sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'AI, dans les dettes jusqu'au cou, retrouve une base solide. Pour garantir à l'AI un financement additionnel, le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un projet équilibré, qui a recueilli un large assentiment. Cette solution prévoit une hausse temporaire et modérée de la taxe sur la valeur ajoutée. Le financement additionnel de l'AI constitue le 2^e volet de l'assainissement de l'assurance, le premier ayant été la 5^e révision de la LAI, approuvée par le peuple en 2007. Le 3^e volet sera la 6^e révision de la LAI. Avec ce deuxième oui, les citoyennes et citoyens continuent à donner leur aval à un assainissement graduel de l'AI, solution qui permet d'éviter les coupes radicales dans les prestations. Les personnes handicapées et leurs organisations remercient le peuple suisse : grâce à son oui, l'assainissement « en douceur » de l'AI va pouvoir se poursuivre.

Le peuple a porté un jugement objectif

Il faut féliciter le peuple d'avoir gardé la tête froide, malgré la campagne destructrice des adversaires de l'AI. Il a heureusement dit oui à l'augmentation temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée – en sachant bien que...

- ... nos assurances sociales représentent des acquis politiques précieux, que nous ne devons pas mettre en jeu imprudemment,
- ... il n'existe actuellement aucune autre solution pour assainir les assurances sociales,
- ... les coûts sont acceptables pour tout un chacun et limités dans le temps,
- ... les personnes handicapées ont besoin du soutien de la société.

La lutte pour les droits des personnes handicapées continue

Les 68 membres de l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé sont très heureux de la décision prise par le peuple ce dimanche. Le souverain s'est clairement prononcé en faveur d'assurances sociales solides, tout en reconnaissant aux personnes handicapées le droit de participer à la vie en société. Les membres de l'association vont poursuivre leur action, notamment dans le cadre de la 6^e révision de la LAI. Ils veilleront à ce que l'AI reste performante et à ce que les personnes handicapées puissent continuer à vivre en jouissant d'un maximum d'autonomie.

Interlocuteurs

Pour toute question, les personnes suivantes sont à votre disposition à titre d'interlocuteur :

Urs Dettling-Nagel, président de l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, « pro AI », membre de la direction de Pro Infirmis, tél. 044 388 26 26 ou 079 510 47 56

Christine Häslar, Secrétariat Oui au financement additionnel de l'AI c/o Procap, tél. 062 206 88 88 ou 079 379 47 05